

Colère des avocats des victimes d'attentats

« Il n'y a pas de raison qu'une victime du terrorisme soit moins bien indemnisée qu'une victime d'accident collectif ! » tempête M^e Marie-Laure Ingouf. « La promesse d'un traitement équitable des victimes du terrorisme est trahie », renchérit M^e Frédéric Bibal. Comme leurs 168 confrères, auteurs il y a un an d'un « Livre blanc sur les préjudices subis lors des attentats », ces avocats ne décolèrent pas. Motif : les annonces du Fonds de garantie (FGTI) sur les modalités d'indemnisation du préjudice d'angoisse

des victimes directes du terrorisme et du préjudice d'attente et d'inquiétude de leurs proches. « Derrière l'affichage de montants, ces modalités dénaturent le principe du droit à la réparation de ces préjudices », estime M^e Bibal.

Ainsi, le FGTI prévoit d'indemniser le préjudice d'angoisse (la peur de mourir) des personnes décédées de 5 000 à 30 000 € (une somme perçue par leurs ayants droit). Mais celle des victimes blessées relèvera d'une expertise, avec des sommes allant de 2 000 à 5 000 € – « soit 8 à 2 fois



L.P. OLIVIER ARANDEL

Les modalités d'indemnisation des victimes du terrorisme et de leurs proches suscitent l'incompréhension.

moins que pour les blessés d'une catastrophe comme l'accident de car de Puisseguin », souligne M^e Ingouf. Quant au préjudice d'attente, il n'est reconnu que pour les proches des victimes décédées. « Discriminer en

fonction du résultat final est absurde ! » relève M^e Bibal. « Derrière tout cela, il y a d'évidents problèmes budgétaires, mais évitons alors d'invoquer la solidarité nationale », concluent les avocats. **PASCALE ÉGRÉ**

EN BREF

CONDAMNATION

La mère d'un djihadiste franco-algérien présumé mort en Syrie a été condamnée à deux ans de prison ferme hier à Paris pour financement du terrorisme. Nathalie Haddadi, 43 ans, réfute cette thèse et affirme seulement avoir aidé son fils en lui envoyant de l'argent, notamment. Le tribunal n'a pas ordonné l'incarcération immédiate, comme le parquet l'avait requis. La mère de famille va faire appel.